AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-4-69 910064

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : [illegible]

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.19 K.

Supplément n° 2 au Bulletin n° [illegible] - AVRIL 1969 — 24 AVRIL 1969

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER & DU POMMIER : La végétation s'étant fortement développée, un nouveau traitement est conseillé pour les arbres arrivés au stade sensible de la floraison, avec un organique de synthèse (Voir liste).

OIDIUM DU POMMIER : Ajouter un anti-oïdium à la bouillie ci-dessus.

CHARANCONS & CHENILLES DEFOLIATRICES : Surveiller ces parasites et utiliser un insecticide : D.D.T., arséniate de plomb ou ester phosphorique, si la température est suffisamment élevée.

PUCERON VERT DU POMMIER : Si nécessaire, utiliser un aphicide de préférence systémique si la végétation est suffisante.

MONILIA : Renouveler les traitements avec un organique de synthèse : Captane, Thirame, Doguadine Mancozèbe, etc...

RAPPEL : Protection des abeilles pendant la floraison. Voir Bulletin du 9 Avril.

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS : POURRITURE GRISE (BOTRYTIS) : Effectuer une pulvérisation sur les cultures au début de la floraison avec l'un des produits suivants :

- Dichlofluanide	:	100 grammes de matière active à l'hectolitre,
- Captane - Phaltane	:	200 grammes " " " " "
- Thirame	:	320 grammes " " " " "

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription phytosanitaire "BOURGOGNE & FRANCHE-COMTE" :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P261